



Sous la présidence de Mme Martine GUIBERT, Vice-Présidente en charge de l'emploi, de la formation et de la transition énergétique, la commission environnement et transition énergétique s'est déroulée en salle 2 du village d'entreprises le lundi 10 juin 2024. Tous les membres de cette commission étaient conviés à cette réunion.

Conformément à la convocation adressée le 31 mai, l'ordre du jour concernait :

- Lancement de l'étude de faisabilité pour la solarisation des bâtiments et parkings publics situés sur la commune de Pierrefort ainsi que sur l'ensemble du patrimoine public de Saint-Flour Communauté ;
- Rappel des objectifs de la Société par Actions Simplifiée (SAS) qui sera dédiée au portage des projets de production d'énergies renouvelables sur le territoire intercommunal ;
- Travail sur une grille de priorisation des projets sur lesquels cette société sera susceptible d'investir ;
- Questions diverses.

Les membres présents sont mentionnés dans la feuille de présence ci-annexée (Cf. Annexe 1).

Les services de Saint-Flour Communauté étaient représentés par Céline RIEUTORT, cheffe du service environnement et transition énergétique.

Jean-Marc BOUDOU est désigné secrétaire de séance.



Lancement de l'étude de faisabilité pour la solarisation du patrimoine public situé sur la commune de Pierrefort

Concernant le projet expérimental mené sur la commune de Pierrefort, il est proposé de solliciter l'ensemble des élus membres de la commission environnement et transition énergétique afin de savoir si certains souhaiteraient intégrer le comité de suivi de cette étude. Cette demande sera effectuée par mail, lors de l'envoi du présent compte-rendu.



Rappel des objectifs de la SAS qui sera dédiée au portage des projets de production d'énergies renouvelables

Les membres de la commission proposent :

- De privilégier les projets qui intègrent la possibilité de créer une boucle d'autoconsommation collective,
- D'organiser une visite des installations d'ENERCOA en septembre/octobre 2024 et d'inviter l'ensemble des élus du territoire communautaire (commissions, bureau exécutif, conseillers communautaires...).



Travail sur une grille de priorisation des projets sur lesquels cette société sera susceptible d'investir

Les membres de la commission souhaitent travailler sur un projet de charte qui permettra de définir la stratégie « énergies renouvelables » du territoire. Pour cela, ils proposent de reprendre les grandes lignes directives des documents supra mais aussi des doctrines locales (SCoT, PLUi, Chartes des Parcs Naturels Régionaux, Charte du Conseil Départemental du Cantal et Plan Climat Air Énergie Territorial de l'Est Cantal), auxquelles viendront s'ajouter des éléments supplémentaires concernant :

- La prise de risque financière des projets, c'est-à-dire à quelle étape du projet la SAS sera susceptible d'intervenir : en phase de développement (phase plus risquée mais plus rémunératrice) ou en phase purgée de toutes études (phase dérisquée) ;
- La nécessité d'impulser les projets où les citoyens sont impliqués et où la création de boucles d'autoconsommation collective est proposée ;
- La nécessité de prendre en compte les contraintes de raccordement au réseau, qui est un préalable à tout projet, et en privilégiant les projets dont le raccordement pourra bénéficier au plus grand nombre.

Les élus souhaiteraient également qu'une part du pourcentage du capital de la société soit dédiée au développement et à la recherche concernant les projets de production d'énergies renouvelables, afin d'être moteur dans l'émergence de certains projets. Pour cela ils proposent de créer une cellule de conseil/ingénierie au sein de la SAS qui pourra, dans un premier temps, s'appuyer sur les données produites par le cadastre solaire. Dans un second temps, une analyse plus poussée des projets pourra être proposée via l'acquisition d'un logiciel de pré-dimensionnement des installations solaires photovoltaïques (type AutoCalSol) et la rédaction de notes d'opportunité photovoltaïque, notamment pour les communes.



Questions diverses

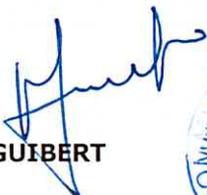
Compte tenu du faible taux de participation des dernières commissions (4 à 6 élus maximum sur les 22 convoqués), il est proposé d'interroger les membres de cette instance sur le créneau qui serait le plus favorable à la tenue des commissions en semaine (10h – 14h - soirée). Ce sondage serait à lancer en même temps que l'envoi du compte rendu de cette commission.

Une démonstration de l'utilisation du cadastre solaire a été effectuée sur le parking de Fleurus, sur la zone d'activité du Rozier-Coren. Un projet d'installation d'ombrières a ainsi été simulé et prévoit 2 631 m² de panneaux pour une puissance légèrement inférieure à 500 kWc. L'investissement est estimé à près de 880 000 € HT (hors frais de raccordement).

Les membres de la commission ont également abordé les ZAE nR. Ils souhaiteraient qu'une relance mail puisse être faite aux communes concernant la désignation de ces zones, en rappelant que le débat communautaire sur ces zones a été reprogrammé à l'automne (les délibérations des communes sont donc à fournir d'ici là).

À Saint-Flour, Le 25 juin 2024,

La Vice-Présidente déléguée,


Martine GUIBERT



Le secrétaire de séance


Jean-Marc BOUDOU